

MODES

NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

L'Observatoire s'est prononcé : nous aurons, paraît-il, un hiver long et rigoureux. « Un bon averti en vaut deux, » dit-on; tenons-nous donc sur nos gardes, dirigeons bien nos batteries et attendons l'ennemi de pied ferme. Si nous ne parvenons à le vaincre, du moins le combattons-nous de façon à ce qu'il ne nous fasse pas trop souffrir. Au surplus, nos moyens de défense sont tout trouvés et la mode actuelle nous en fournit, pour sa part, un certain nombre : lourdes étoffes drapées, longs et amples manteaux, fourrures à profusion.

Jamais peut-être on n'a rapporté autant de fourrures que cette année. Nous avons vu, à ce sujet, une certaine tunique dite « Moscovite » et bien digne de ce nom des pays de glace, comme on peut en juger : ce vêtement est en drap mouton de couleur feutre, de forme princesse devant, jusqu'aux petits côtés où la tunique reste ouverte, laissant le milieu du dos se détacher en longue cuirasse. Une bande de renard bleu entoure l'extrémité de cette cuirasse, les côtés et le bas de la tunique; elle remonte ensuite en deux lignes sur les devants, qui sont boutonnés au milieu, et finit en collier autour du cou. Les manches, qui affectent la forme des manches d'homme, sont terminées de même; une poche à revers, placée sur le côté, est ornée de fourrure semblable. La *Moscovite*, ainsi conditionnée, est un vêtement de ville très-confortable; c'est une capote élégante, un vrai pardessus, qui nous semble appelé au plus grand succès.

Puisque nous avons commencé à parler des fourrures, disons un mot de la mode à cet égard. Les espèces les plus demandées sont, après la marte et la loutre, d'antique et constante élégance, le renard bleu, le renard argenté, le renard doré, la marmotte, le skungs (toujours favori) et le chat russe, qu'on désigne souvent autrement. Tout cela sans compter une foule de peaux de apins et de chats français, teintes en marron, noir et gris, et qu'on affuble d'une foule de noms pompeux. Il en résulte que le moindre petit paletot de drap ou de cachemire est garni de four-

rure. Quant à l'hermine, de royale mémoire, elle est bien tombée : on ne s'en sert plus que comme doublure, et généralement c'est pour sortie de bal qu'on l'utilise ainsi. Le manchon continue d'être de petite dimension; en revanche, le boa s'est singulièrement allongé : on en voit qui descendent au bas des plus longues houppelandes. Le beau paletot russe, — en faille ou poulte de soie, doublé de dos de petit-gris, — se porte aujourd'hui avec le

grand col *Muscadin* (*Angot*, si vous aimez mieux) en skungs ou tout autre fourrure, pourvu que le manchon soit assorti.

Quand arrive le froid, le vent, la pluie, le mauvais temps en un mot, le « chez soi » — le *home* des Anglais — doit être aussi confortable et agréable que possible. Une femme intelligente y veille comme aux plus importants de ses devoirs. L'appartement est bien tenu; les jardinières, potiches, coupes, etc., sont garnies de plantes vertes qui réjouissent la vue, et le feu pétillant dans la cheminée vous convie à toutes les douceurs de la causerie. Mais ce n'est pas tout; la femme doit réserver pour elle-même une partie de sa sollicitude : n'est-elle pas le point capital autour duquel rayonnent la famille, les amis? Sa toilette, sa tenue tout entière doivent être très-soignées; c'est pour son « chez soi » qu'elle réservera ses coquetteries les plus raffinées.

Nous entrons si bien dans cet ordre d'idées, que nous voulons y coopérer, dans la mesure de nos moyens, par quelques

indications. Une lingerie irréprochable comporte un col *Paysan* ou col brisé, en toile batiste unie, avec piqûres à jour. La cravate doit être seyante avant tout; le choix est si varié que nous ne saurions donner une règle générale. Le surah blanc simple et le surah noir garni de bouts de dentelle blanche ont cependant nos préférences comme s'harmonisant avec tout. Quant au costume proprement dit, et pour nous tenir dans les limites d'une juste réserve, nous dirons que le lainage, la « fantaisie » sont certainement ce qu'il y a de mieux et de plus facile à porter



P. N° 285. — CHAPEAU *Myra*.

Modèle de Mmes Brunhes et Hunt (rue Meyerbeer, 4).

dans l'appartement. Pour la vie ordinaire, nous conseillerons les jupes à courte traîne, comme étant moins embarrassantes, et les polonaises, parce qu'elles présentent plus de simplicité et de confortable.

Dans le choix des étoffes, constatons que l'uni est avantageux à toutes les femmes, sans distinction d'âge ni de position; les carreaux grossissent, les rayures allongent, et ces deux dispositions ne conviennent guère aux jeunes femmes. Cela compris, voici deux types, l'un jeune, le second sérieux :

Costume jeune, en armure de laine bleu marine à carreaux assortis : — Jupon en uni, entouré d'un haut volant à carreaux, plissé à plis plats. Tunique duchesse en étoffe à carreaux, forme princesse jusque sur les côtés; dos formant cuirasse, très-allongé et complètement boutonné. La tunique, gentiment drapée par le bas, se fixe derrière sous un coquillé d'étoffe unie, adapté au bord inférieur de la cuirasse. Les manches, assorties au jupon, sont boutonnées sur la couture du coude et dans toute la longueur. Poche à la bonne femme, — c'est à dire fermée par une coulisse en ruban noué sur le dessus, — placée sur le côté; cette poche est en étoffe unie avec rubans assortis. L'ensemble de ce costume est aussi gracieux que simple d'exécution.

Costume plus sérieux : — Jupon de velours tramé marron, uni et à traîne. Polonaise en vigogne havane, garnie d'un galon mohair marron sur tous les bords. Ce vêtement est de forme princesse tout autour, et les côtés en sont ouverts. Les devants, très-larges, sont drapés gracieusement sur la partie de derrière, qui conserve sa position naturelle, et des draperies se réunissent au milieu derrière sous une double plaque de métal d'acier à jour. Des boutons d'acier ferment devant la polonaise sur toute sa hauteur, et les manches, ainsi qu'une poche plate à revers, galonnées comme le reste, sont ornées de boutons semblables.

Mary d'ACBERVILLE.

Description des gravures dans le texte.

P. N° 288.

CHAPEAU *Myra*. — Feutre gris à rayures imprimées, d'une nuance plus sombre. Calotte pointue; passe baissée devant et derrière, bordée d'un galon d'acier. Bande de velours noir autour de la calotte. Panache de plumes ombrées, gris et marron, se répandant sur le sommet du chapeau et derrière; coques de ruban « cuir de Cordoue », d'un rouge briqué, sur le côté, au pied des plumes. Coques de velours noir sous le côté relevé de la passe.

DG. N° 577.

TOILETTES D'INTÉRIEUR ET DE VISITE. — 1. Pelisse Louis XV en drap velours gris fer. — Forme demi-ajustée, droite devant, à dos cintré et couture au milieu. Le milieu du dos est coupé en cuirasse; le bas du vêtement, assez ample, est fixé en gros plis creux au bord de celle-ci. Un ruban noir, pris dans chaque couture des côtés, recouvre la tête de ces plis en formant un nœud *baby* au milieu. Manches à la Juive, avec couture au milieu pour les bras. Large nœud de skungs sur tous les bords. (Nous avons vu la même pelisse exécutée en velours noir et renard bleu, avec doublure de satin et ruches sur les bords intérieurs; c'était tout à fait élégant.) — Chapeau de velours noir à passe enlevée. Bandeau de feuillage en velours bronzé; guirlande pareille autour de la calotte, avec coquillé de dentelle noire sur le sommet et bouclettes de ruban derrière.

2. Costume de petit deuil, en cachemire noir. — Jupon à traîne, garni devant d'un volant monté derrière en plis à la religieuse maintenus dessous et formant l'éventail dans le bas. Une écharpe en barège noir, drapée en plusieurs plis, entoure le haut du jupon; une écharpe semblable traverse en biais tout le devant, pour se réunir, sur le côté derrière, avec une troisième écharpe qui se fixe sous un nœud de ruban. Le point de départ de celle-ci est marqué, au milieu des plis, par un large nœud de ruban. — Corsage *Marguerite*, à devants très-longs et arrondis du bas; le dos, à cinq coutures, est garni de trois volants avec un revers les recouvrant sur les côtés. Col montant. Manches rondes terminées par un plissé et un bracelet de ruban.

3. Robe de chambre en beau molleton de laine blanc. Forme princesse demi-ajustée. Les devants, flottants, sont garnis d'une broderie en laine de toutes couleurs, ainsi que les parements des manches. Tous les bords, découpés en dents crénelées et bordés d'un biais de faille bleu de Chine reposent sur un plissé assorti. Col montant en faille et cravate pareille.

4. Costume en faille bronze et lampas de deux tons : bronze et bleu de Chine. — Jupon de faille, à traîne, entouré d'un volant froncé et de bouillonnés à tête ruchée. — Polonaise en lampas, terminée par un plissé de faille. La forme princesse en est très-ajustée; les devants, relevés et drapés sur les côtés, y restent fixés et tendus par des cordons placés dessous. Par derrière, la polonaise, très-longue, est relevée en pouff, avec un large nœud de faille pour le soutenir; trois nœuds papillon ornent les coutures dans le bas du dos.

5. Costume en faille bleu marine et lampas de deux tons bleus : foncé et clair. — Jupon à traîne, entouré de deux volants plissés, puis d'une ruche de lampas et d'un large coulé dont la tête est également en lampas. Une poche toute ruchée à la vieille, avec des nœuds de ruban dans le haut et le bas, orne le côté de la jupe. — Corsage à devant et dos en faille, avec côtés en lampas. Le devant est à pointe arrondie et lisérés, le dos à basque carrée et longue; les côtés se prolongent jusqu'au bas de la garniture du jupon et se boutonnent sur celui-ci. Petite tunique en lampas, drapée derrière et sortant pour ainsi dire de la basque, où elle est fixée sur le côté par un ruban assorti. Les manches de cette espèce de polonaise (car tout tient ensemble) sont en lampas, avec bracelet ruché en faille et nœud assorti. Fichu en faille dans le haut du corsage, avec nœud devant et derrière.

6. Même organisation de toilette que la précédente, mais vue de dos.

Description de la gravure coloriée n° 1273.

TOILETTE DE VISITE. — Robe princesse en faille havane, entourée dans le bas devant d'un volant plissé; la traîne, toute garnie de volants, est montée au milieu de la jupe derrière sous un pouff, avec un large plissé qui resserre et maintient en arrière l'ampleur de la jupe. — Confection en sicilienne noire (nouveau modèle). Sa forme, quant au buste, est ajustée, avec col et revers dans le haut; fendue à partir de la taille derrière, elle s'allonge ensuite en longue pointe sur les côtés. Cette confection forme un écart sur les devants de la robe; de distance en distance sont posées des barrettes en même étoffe, garnies de guipures et ornées à chaque extrémité de boutons de fantaisie auxquels viennent se boutonner les bords de la confection. Poches sur les côtés et parements aux bas des manches. Biais de faille et guipure sur les bords. — Chapeau de dentelle noire, entouré d'une haute ruche en velours noir; bandeau étanche-peigne de fleurs bleues, avec un oiseau bleu sur le côté. Mentonnières en tulle de Bruxelles.

2. COSTUME DE RÉCEPTION, en cachemire *shoudas*, des Indes, avec garnitures de velours noir et galons d'or. — Jupon à traîne, entouré d'un volant plissé et de deux rangs de garniture; trois rangs de velours pareils et de galons d'or ornent, en outre, le devant du jupon. — Tunique princesse et pli Watteau formé dessous au milieu derrière; ce pli, en donnant plus d'ampleur à la tunique, permet de former un pouff. Un des devants est coupé en carré jusqu'à la couture de côté, et cet angle (que la gravure ne peut montrer) est orné de cordelières d'or, à glands tombant sur la jupe, lesquelles vont jusque derrière soutenir le pouff. L'autre devant est doublé de velours noir sur les bords inférieurs. Cette partie, retournée sur elle-même, forme un long cornet qui constitue la poche; le haut est coulé et maintenu par des galons d'or au-dessous de l'ouverture; sur le côté, nœud de ruban violet et cordelières d'or se reliant à celles du pouff. Les manches sont rayées par un velours noir dentelé et des galons d'or.

Description du patron découpé.

Annexe des éditions n° 2 et 3.

ROBE PRINCESSE. — Cette robe se fait généralement en velours et on la garnit de coquillés de dentelle mélangés de coques de ruban; elle est montante, ajustée à la taille, avec petit côté de devant. La poche forme un long cornet garni de dentelle. La manche, à coude, est ornée d'une garniture assortie. On devra prolonger cette robe de quinze centimètres dans le bas pour lui donner la longueur voulue.

Notre patron se compose des cinq pièces suivantes :

1° Devant. — 2° Petit côté de devant. — 3° Petit côté de dos. — 4° Dos. — 5° Manche.

(Voir, pour ce modèle, la gravure dans le texte G. n° 562, publiée dans notre 4^e numéro d'octobre.)



Jules Davin

A. Levy, imp. r. des Mathis, 66.

1275

Ad. Goussier & Fils Ed^{rs} Paris

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92.

Coiffures de M^{lle} Marie Bataillon, r. Châteauneuf - Eau de Cologne, B^{te} Bonne Nouvelle, 1.

Coutures Régentes de M^{me} De Vertus Sœurs, r. Anvers, 12 - Parfums de Pinaud & Meyer, Boulev. des Halles, 30.

Entered at Stationer's Hall.

le thermomètre à l'ind
 constaté à
 et mis au
 du mur de soleil. C'e
 à vous que le es
 que le boea
 — et que hien
 les lois. Les femme
 près ces mé
 leur cotillon
 de Mathieu lae
 leur man
 sur le bo
 à ya pardessus n
 qu'en s'
 à cette
 de style et de co
 les femmes ont
 qu'ils avaient
 la grâce qui le
 me tout autre
 Indis qu'il don
 d'bleaux,
 confortab
 en étoffe à
 en drag
 soit de
 de velours ou de
 n'eng
 d'un style cl
 pardessus,
 monde Pomp
 ou bien chang
 à la vieill
 comme ce vé
 avec la
 se fai
 semblab
 à côté de ce
 et s
 avec son
 de cent s
 Quelques fem
 et vous savez
 en ce genre. J'en
 Waldburg, qui,
 pas moi
 la pelisse à
 de dianté; le pale
 les boutons par
 l'épaule,
 en velour
 en argent
 si les filles d'Ève
 de manteaux po
 leur laisse que l'
 ne manque
 en fait en seut
 engage. Il est imp
 si affriolante. T
 de site, font mer
 La princesse

LE RENOUVEAU DE LA MODE

Si le thermomètre n'indiquait pas que l'hiver approche, on pourrait le constater à la toilette des femmes. Elles ont arboré leurs fourrures et mis au jour les pardessus qui régneront jusqu'au retour du soleil. C'est chez elles un renouvellement complet, qui montre à tous que le calendrier change de phase. On sent, en les voyant, que le bocage est sans voix, — comme disait feu Millevoye, — et que bientôt la neige viendra enflorner les rues et les bois. Les femmes ont un tact exquis pour accomplir au moment précis ces métamorphoses de garde-robe, et l'on peut se fier à leur cotillon comme calendrier, bien plus qu'à l'almanach de Mathieu Laensberg ou de M. Leverrier. Leur chapeau de paille ou leur manchon est un guide infaillible et qui ne trompe jamais sur le beau temps ou la bise.

Donc, il y a pardessus nouveaux en circulation, et ce grand événement mérite qu'on s'y arrête. Bien des formes sont données, cette année, à cette partie du costume féminin, et les contrastes de style et de coupe n'y manquent pas. Entre autres innovations, les femmes ont emprunté aux hommes l'espèce de houppelande qu'ils avaient inaugurée l'hiver dernier, mais elles y ont ajouté la grâce qui les caractérise. Sur leurs jupons, ce vêtement a une tout autre tournure que sur le pantalon de ces messieurs. Tandis qu'il donne à ceux-ci l'air de sacs ambulants ou d'échappés d'hôpitaux, il s'étoffe sur les jupes féminines et prend une allure confortable qui sait rester coquette. Loin de le confectionner en étoffe à poils d'ours selon l'exemple du sexe fort, elles le portent en drap lisse dans toute la gamme des tons gris et le garnissent, soit de passementeries, soit de bandes de fourrure, de velours ou de peluche. Tel que les femmes le comprennent, ce paletot n'engonce plus et a, au contraire, une façon dégagée, d'un style charmant.

Un autre joli pardessus, mis au jour pour les visites et la voiture, est la mante Pompadour en satin ou en velours épinglé de ton foncé, ou bien changeant et mordoré, qu'on garnit de ruchés de dentelles à la vieille, traversés par une bande de plume. Rien d'élégant comme ce vêtement emprunté à nos aïeules et qui s'harmonise mieux avec la coupe Louis XV des costumes courts du jour. Le manchon se fait en étoffe pareille à la mante et s'orne d'une garniture semblable. Variant les formes selon les goûts et les humeurs, à côté de cette résurrection de l'ancien régime, qui sent ses marquises et ses talons rouges, vous trouvez la redingote Directoire avec son collet et ses défilés de boutons gros comme des pièces de cent sous. A lui seul ce vêtement est tout un médailler. Quelques femmes ne le portent qu'orné de boutons anciens, et vous savez si le dernier siècle nous a légué des merveilles en ce genre. J'en ai vu un, destiné à la jeune princesse de Waldbourg, qui, par la collection de boutons qui le garnissaient ne valait pas moins de six mille francs.

Il y a encore la pelisse à fronces pour l'église, le-matin, et les courses de charité; le paletot à la Russe, tout droit, en forme de sac, à doubles boutons par devant; la pèlerine-burnous à pan rejeté par-dessus l'épaule, et qu'on double de velours; la basquine à l'Arlésienne, en velours ou en peluche, avec ses mille et un boutons-grelots en argent ou en métal de Toula, que sais-je encore? Si les filles d'Eve attrapent froid cet hiver, ce ne sera pas faute de manteaux pour se couvrir. La mode a pourvu à tout et ne leur laisse que l'embarras du choix.

Les chapeaux ne manquent pas non plus de variété dans l'élégance. On en fait en feutre blanc et de couleur tendre d'une grâce exquise. Il est impossible de montrer vilain visage sous une coiffure si affriolante. Les petites capotes coulissées, à bavolet et à tour de tête, font merveille aussi sur la tête de nos grandes élégantes. La princesse Radziwill en portait une charmante,

bleu de Chine, avec couronne de volubilis en velours, au mariage de Mlle Branicka avec le comte de Montebello.

Les toilettes à sensation abondaient à cette cérémonie et c'était comme un véritable congrès des modes d'hiver. Les robes de velours frappé, de velours épinglé, de satin changeant s'y montraient en nombre. La mariée était charmante dans une robe de satin blanc à longue traîne unie. Sa coiffure de fleur, d'oranger, disposée en léger diadème, à la façon des châtelaines du moyen-âge, a rallié tous les suffrages. Les jeunes mariées ne voudront plus se coiffer autrement pour aller à l'autel, et la couronne à la Branicka va faire loi, cet hiver, pour les cérémonies matrimoniales.

Ces solennités ne semblent pas devoir manquer, d'ailleurs. De tous côtés, on n'annonce que mariages se faisant ou qui vont se faire. Parmi les unions les plus sympathiques dont s'occupe le beau monde, nous citerons celle du comte del Sacro Imperio Romano avec Mlle de Molins, fille de l'ambassadeur.

BACHAUMONT.

LETTRES D'UNE DOUAIRIÈRE

M. Ernest Legouvé, l'aimable et spirituel académicien, a mille fois raison quand il dit que le Français adore le théâtre, et qu'il nait cabotin. De tout temps, cet instinct et cette passion ont été les mêmes chez nous, et depuis les Confrères de la Passion qui jouaient des parades saintes en plein vent, jusqu'aux jeunes filles de Saint-Cyr qui cherchaient à désennuyer le vieux *roi Soleil* par leur talent de comédiennes, toujours et partout le goût de monter sur les planches est demeuré inné chez nous. Le gentilhomme, le bourgeois, l'ouvrier, le soldat, l'avocat, le député, etc., tous posent : l'un à la tribune, l'autre au tribunal, celui-ci au club, celui-là ailleurs; et qu'est-ce que *poser*, si ce n'est être comédien?

Ainsi il est reconnu que le Français joue la comédie partout : sur terre, sur mer, dans un camp, sur un navire, sur un ponton, à la veille d'un combat, le lendemain d'un naufrage, au milieu même des souffrances et de la captivité. N'est-il donc pas bien naturel que le Français aime jouer la comédie de salon et que ce plaisir intelligent revienne à la mode plus souvent qu'à son tour?

De prétendus moralistes se plaignent de voir qu'il n'y a point aujourd'hui de petite ville de département qui n'ait son théâtre de société; que dans toutes les maisons de campagne, petites ou grandes, les habitants du *château* passent leurs soirées à réciter des proverbes entre deux paravents; et là-dessus ils tournent en ridicule les auteurs amateurs, les troupes d'amateurs, les acteurs amateurs, et même les décors amateurs, prétendant que notre cabetinisme national nous conduit à la décadence.

Eh! bonnes gens, occupez-vous un peu moins de la paille qui est dans l'œil de nos gentilles comédiennes de salon, et cherchez à vous débarrasser de la poutre qui vous aveugle! Pour mon compte, je suis parfaitement de l'avis de M. Legouvé, quand il dit encore que ce goût de comédien de salon est un goût à encourager, surtout chez les jeunes filles: cela sert, en effet, à leur apprendre à se tenir droit, à marcher sans embarras, à saluer avec grâce, à parler d'une façon correcte, à s'asseoir d'une manière convenable, enfin à pratiquer une foule de choses que savaient les femmes de bonne compagnie jadis, et que l'éducation superficielle qu'on donne aujourd'hui laisse complètement ignorer.

Il peut m'être permis de parler *con amore* de ces comédies de salon qui reviennent à la mode aujourd'hui, car cette mode me reporte à l'heureux temps de ma jeunesse, où elle florissait alors de tout son éclat dans les salons les plus aristocratiques. Ainsi,

par exemple, chez la princesse de Belgiojoso, Alfred de Musset, fort galantin alors et très-mondain, faisait de jolis proverbes pour les habitués de son salon : aussi jamais on n'a joué l'on ne jouera, ni à la Comédie-Française, ni ailleurs, *Un caprice* comme il était joué chez la princesse par le comte d'Alton-Shée, alors le plus jeune des pairs de France, par la duchesse de Plaisance et par la maîtresse du logis elle-même, puisque tous ces gens-là parlaient leur langue, marchaient dans leurs souliers, étaient eux-mêmes enfin.

Pour sa part, Alfred de Musset était heureux au possible de voir son *Caprice* si bien représenté ; il n'imaginait certes pas, à cette époque, que ce simple « proverbe » ferait le tour du monde.

Ces comédies de salon donnaient, de plus, une intimité toute charmante aux habitués des maisons où elles étaient de mode, car les répétitions entraînaient toujours une gaieté folle ; partout toute cérémonie était mise de côté. Ainsi je me souviens qu'on se donnait de petits noms d'amitié en même temps que des rôles, ce qui n'avait rien dont la morale pût s'effaroucher. Par exemple, Alfred de Musset, — à tout seigneur tout honneur, — qui faisait alors la cour à toutes les femmes, avait été baptisé : le prince *Tout-à-toutes*. Berryer, très-inflammable de sa nature, était intitulé : *maître Phosphore de Cœur-Volant*. La princesse de Belgiojoso, grande dame s'il en fut, Trivulce de son chef, mais, malgré sa naissance et ses alliances, rêvant toujours la République, — elle avait marché plus vite que le temps, — était surnommée *la citoyenne Cougeret*, ce qui la faisait beaucoup rire. La petite duchesse de Plaisance, si blonde, si élégante et si parfumée, portait le surnom de *duchesse Pompon de Falbalas* ; tandis que la pauvre marquise de La Grange, si peu douée de la nature et légèrement fardée (ce qui était fort mal porté à cette époque), avait été décorée du titre de *marquise Iris d'Épine-vinette*, ce qui lui faisait faire la grimace.

Il paraît que plus tard, dans l'intimité de Compiègne, les dames de l'ex-impératrice Eugénie imitèrent ce genre de petits noms et s'en donnèrent entre elles. Seulement, si cet *on-dit* est exact, on me permettra de trouver qu'elles péchaient alors, sinon par le fond, au moins dans la forme, puisque les noms de *Dindonnette*, *Cochonnette*, *Canaillette*, etc, figuraient dans ce singulier nobiliaire. Mais j'abandonne au plus vite ce lieu que je n'ai point connu, pour revenir à ceux que je connaissais au temps où je vivais dans le monde.

Une autre bande de comédiens de salon, qui faisait aussi florès à l'époque où je vous reporte avec moi, était celle de l'hôtel Castellane. Et quel théâtre ! quel directeur !... quels acteurs !... On y jouait tout, et il y avait trois troupes on ne peut mieux organisées à cet effet : une pour la comédie proprement dite, une pour l'opéra-comique, une autre pour le vaudeville ; quelquefois même on parvenait à monter un ballet qui était enlevé le mieux du monde. En vérité, en France, nous ne savons bien faire que ce qui n'est pas de notre métier, et je défie un véritable directeur d'un très-véritable théâtre d'être aussi habile que l'était le noble comte : il est vrai de dire que sa caisse était toujours ouverte et que... Mais ce qui se passe dans les coulisses ne nous regarde pas.

Ce fut là que M. de Flotow fit représenter le premier de ses opéras, et je vous assure que jamais son *Alice* ne fut plus charmante, son *Charles II* meilleur acteur que ne l'étaient les aristocratiques interprètes chargés du rôle de ces personnages ; de plus, les chœurs étaient réellement merveilleux et leur ensemble parfait.

Vous voyez qu'on faisait parfaitement les choses à l'hôtel de Castellane. C'était le bon temps pour le plaisir alors.

Pourquoi ce bon temps ne reviendrait-il pas aujourd'hui ? M. Legouvé s'en fait le prédicateur et il a mille fois raison : il conjure les journaux et les auteurs de soutenir la comédie de

société, cette *grande école de démarche, de salutation, de maintien, à l'usage des jeunes filles du monde*. Espérons qu'il sera entendu, qu'un nouvel Alfred de Musset, — ou la petite monnaie, du moins, de cet aimable poète, — donnera encore de jolis proverbes, que la comédie bourgeoise reverra de beaux jours, et que la Française conservera sa supériorité gracieuse sur les femmes des autres nations : cela non pas grâce à « l'art de jouer la comédie, qu'on lui apprendra dans sa jeunesse », comme vient de le dire un critique grinchu, mais parce qu'on lui aura montré, tout en s'amusant, l'art de marcher, de s'asseoir, de parler dans un salon, — toutes choses, permettez-moi de vous le dire, qu'ignorent, à leur très-grand dommage, beaucoup trop de personnes aujourd'hui.

Comtesse de BASSANVILLE.

LE POÈME DE LA MER

Nous avons signalé, dans un précédent article, l'apparition de la seconde partie des Actes et Paroles de Victor Hugo : « Pendant l'exil. » Nous sommes heureux, n'ayant pas à nous occuper ici des côtés politiques de l'œuvre nouvelle, de pouvoir rester sur le terrain littéraire, en plaçant sous les yeux de nos lecteurs la réponse adressée par le grand poète aux marins de la Manche, qui l'avaient remercié de son beau livre sur les *Travailleurs de la Mer*.

On ne lira pas sans émotion cette page vraiment hors ligne, où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la grandeur des idées, de la puissance des images ou de l'éloquence du style. C'est, en des traits magistralement tracés, le poème des combattants de la mer ; et c'est aussi, par un agrandissement d'idée où l'on reconnaît la marque du génie, le tableau de toutes les luttes humaines, auquel se mêle, comme un suprême encouragement au bien, l'éloge du devoir accompli.

Écoutez donc le poète et, à notre tour, remercions-le en mettant à profit ses nobles enseignements.

Robert HYENNE.

AUX MARINS DE LA MANCHE

J'ai reçu, des mains de l'honorable capitaine Harvey, la lettre collective que vous m'adressez ; vous me remerciez d'avoir dédié, d'avoir donné à cette mer de la Manche un livre. O vaillants hommes, vous faites plus que de lui donner un livre, vous lui donnez votre vie.

Vous lui donnez vos jours, vos nuits, vos fatigues, vos insomnies, vos courages ; vous lui donnez vos bras, vos cœurs, les pleurs de vos femmes qui tremblent pendant que vous luttez, l'adieu des enfants, des fiancés, des vieux parents, les fumées de vos hameaux envolées dans le vent. La mer, c'est le grand danger, c'est le grand labeur, c'est la grande urgence ; vous lui donnez tout ; vous acceptez d'elle cette poignante angoisse, l'effacement des côtes ; chaque fois qu'on part, question lugubre, reverra-t-on ceux qu'on aime ? La rive s'en va comme un décor de théâtre qu'une main emporte. Perdre terre, quel mot saisissant ! on est comme hors des vivants. Et vous vous dévouez, hommes intrépides. Je vois parmi vos signatures les noms de ceux qui, dernièrement, à Dungeness, ont été de si héroïques sauveteurs. Rien ne vous lasse, vous rentrez au port, et vous repartez.

Votre existence est un continuel défi à l'écueil, au hasard, à la saison, aux précipices de l'eau, aux pièges du vent. Vous vous en allez tranquilles dans la formidable vision de la mer ; vous vous laissez écheveler par la tempête ; vous êtes les grands

opiniâtres du recommencement perpétuel; vous êtes les rudes laboureurs du sillon bouleversé; là, nulle part la limite et partout l'aventure; vous allez dans cet infini braver cet inconnu; ce désert de tumulte et de bruit ne vous fait pas peur; vous avez la vertu superbe de vivre seuls avec l'Océan dans la rondeur sinistre de l'horizon; l'Océan est inépuisable et vous êtes mortels, mais vous ne le redoutez pas; vous n'aurez pas son dernier ouragan et il aura votre dernier souffle. De là votre fierté, je la comprends. Vos habitudes de témérité ont commencé dès l'enfance quand vous couriez tout nus sur les grèves; mêlés aux vastes plis des marées montantes et bruisés par le hâle, grandis par la rafale, vieillis dans les orages, vous ne craignez pas l'Océan, et vous avez droit à sa familiarité farouche, ayant joué tout petits avec son énormité.

Vous me connaissez peu. Je suis pour vous une silhouette de l'abîme debout au loin sur un rocher. Vous apercevez par instant dans la brume cette ombre, et vous passez. Pourtant, à travers vos fracas de houles et de bourrasques, l'espèce de vague rumeur que peut faire un livre est venue jusqu'à vous. Vous vous tournez vers moi entre deux tempêtes et vous me remerciez.

Je vous salue.

Je vais vous dire ce que je suis. Je suis un de vous. Je suis un matelot, je suis un combattant du gouffre. J'ai sur moi un déchainement d'aigüons. Je ruisselle et je grelotte, mais je souris, et quelquefois comme vous je chante. Un chant amer. Je suis un guide échoué, qui ne s'est pas trompé, mais qui a sombré, à qui la boussole donne raison et à qui l'ouragan donne tort; qui a en lui la quantité de certitude que produit la catastrophe traversée, et qui a droit de parler aux pilotes avec l'autorité du naufragé. Je suis dans la nuit, et j'attends avec calme l'espèce de jour qui viendra, sans trop y compter pourtant, car si Après-demain est sûr, Demain ne l'est pas; les réalisations immédiates sont rares, et, comme vous, j'ai plus d'une fois, sans confiance, vu poindre la sinistre aurore. En attendant, je suis comme vous dans la tourmente, dans la nuée, dans le tonnerre; j'ai autour de moi un perpétuel tremblement d'horizon; j'assiste au va-et-vient de ce flot qu'on appelle le fait; en proie aux événements comme vous aux vents, je constate leur démençe apparente et leur logique profonde; je sens que la tempête est une volonté, et que ma conscience en est une autre, et qu'au fond elles sont d'accord; et je persiste, et je résiste... et je laisse hurler autour de moi toutes les meutes du cloaque et tous les chiens de l'ombre, et je fais mon devoir, pas plus ému de la haine que vous de l'écume.

Je ne vois pas l'étoile, mais je sais qu'elle me regarde, et cela me suffit.

Voilà ce que je suis. Aimez-moi.

Continuons. Faisons notre tâche; vous de votre côté, moi du mien; vous parmi les flots, moi parmi les hommes. Travaillons aux sauvetages. Oui, accomplissons notre fonction, qui est une tutelle; veillons et surveillons, ne laissons se perdre aucun signal de détresse, tendons la main à tous ceux qui s'enfoncent, soyons les vigies du sombre espace, ne permettons pas que ce qui doit disparaître revienne, regardons fuir dans les ténèbres, vous le vaisseau-fantôme, moi le passé. Prouvons que le chaos est navigable. Les surfaces sont diverses, et les agitations sont innombrables, mais il n'y a qu'un fond qui est Dieu. Ce fond, je le touche, moi qui vous parle. Il s'appelle la vérité et la justice... Vous suivez la boussole, je suis la conscience. O intrépides lutteurs, mes frères, ayons foi, vous dans l'onde, moi dans la destinée. Où sera la certitude, si ce n'est dans cette mobilité soumise au niveau? Votre devoir est identique au mien. Combattons, recommençons, persévérons, avec cette pensée que la haute mer se prolonge au-delà de la vue humaine, que, même hors de la vie, l'immense navigation continue, et qu'un jour

nous constaterons la ressemblance de l'Océan où sont les vagues avec la tombe où sont les âmes. Une vague qui pense, c'est l'âme humaine.

Victor Hugo.

THÉÂTRES

THÉÂTRE-ITALIEN. — Après avoir réussi coup sur coup dans trois rôles aussi divers que ceux d'Othello, d'Hamlet et du roi Lear, M. Rossi, que les tragédies de Shakespeare avaient si bien servi, a demandé au théâtre moderne un nouveau succès, et c'est dans un drame d'Alexandre Dumas, *Kean ou Désordre et génie*, qu'il l'a trouvé. Si, dans cette circonstance, il s'est montré plus fidèle à la seconde partie du sous-titre qu'à la première, il n'en a pas moins rendu la physionomie du grand acteur anglais avec une souplesse, une variété, une puissance que nous voudrions avoir à applaudir dans l'interprétation d'un des plus beaux drames de Victor Hugo : *Ruy Blas*. Espérons que M. Rossi nous en fournira l'occasion.

AMBIGU-COMIQUE. — *La Vénus de Gordes*, drame en cinq actes, de MM. Adolphe Belot et Ernest Daudet (quoique ce dernier ne se soit point laissé nommer), a eu le sort que devraient avoir toutes les œuvres malsaines : le public lui-même en a fait prompt et bonne justice.

Nous plaignons la direction, qui s'était trompée en croyant voir là une pièce estimable, et les artistes qui, comme l'excellente Mme Picard, M. Laferrière et M. Paul Deshayes, ont déployé tout leur zèle pour tâcher de la sauver.

BOUFFES-PARIISIENS. — On s'accorde à considérer comme amusante l'œuvre nouvelle qui, sous ce titre : *la Créole*, est sortie de la collaboration de MM. Millaud et Offenbach. Ces messieurs semblent avoir eu, disons-le tout de suite, la prétention de sortir de l'opérette et des bouffonneries vulgaires; et, de fait, on aperçoit dans le libretto des intentions de comédie, dans la partition des intentions d'opéra-comique.

En résumé, Mmes Judic et Van Ghell rivalisent de finesse et d'esprit, MM. Daubray et Cooper d'entrain et de gaité; sans compter que la direction n'a rien négligé pour être particulièrement agréable aux personnes qui n'ont jamais vu l'arrière d'un navire du temps de Louis XIV.

FOLIES-DRAMATIQUES. — *Le Pompon*, de MM. Chivot et Duru, n'est autre chose qu'un mot de ralliement choisi par un brigand du nom de Tivolini, pour se faire reconnaître des hommes qui composent sa bande. Sur le point de tomber entre les mains de la police de Palerme, Tivolini s'empare de la coiffure d'un jeune médecin, nommé Piccolo, et lui laisse la sienne en échange. Piccolo est arrêté et va être pendu; mais, très-heureusement, une jeune et vertueuse bouquetière se prend d'amour pour lui : après bien des péripéties, elle parvient à lui sauver la vie et finit par l'épouser.

Sur ce livret dépourvu d'artifice, M. Ch. Lecocq a semé une musique peu originale, mais qui a pour appui la grâce mutine de Mme Matz-Ferrare et le diable au corps de Milher.

CHATEAU-D'EAU. — M. Dejean se propose, dit-on, d'utiliser pour les bals masqués sa grande et belle salle du théâtre du Château-d'eau. On fixe déjà même le jour de l'inauguration de ces bals, dont le premier aurait lieu le 25 décembre prochain. Nous savions bien que si le « joyeux quadrille » venait à être banni de l'Opéra, on le retrouverait quelque part!

HOP-FROG.



DG. N° 577. - TOILETTES D'INTÉ

Modèles de la mais

- DESCRIPTIO
des Jeûneurs)



R & DE VISITE. - DESCRIPTION, PAGE 1554.
 (25 et 27, rue des Jeûneurs).

ROSE D'AVRIL

(NOUVELLE. — SUITE.)

Le garçon murmura quelques paroles inintelligibles, et, tenant la porte entr'ouverte, avança la tête dans le corridor.

— Suzanne, dit-il, la maîtresse est-elle là ?

— Oui, lui fut-il répondu; qu'est-ce qu'il y a ?

— Dites-lui qu'une jeune femme désire lui parler, — la personne qui est arrivée tantôt dans la voiture de la Châtaigneraie.

Puis il y eut quelques paroles accompagnées d'un ricanement que Rose n'entendit pas.

Alors une voix criarde appela : « Madame, on vous demande ! »

Au bout de quelques secondes, la maîtresse de l'hôtel entra dans la salle. C'était une femme à figure rouge, bruyante, et, dans l'état d'excitation nerveuse où elle se trouvait, Rose d'Avril craignit d'avoir à subir de nouvelles insolences de sa part.

— Je vous demande pardon, commença-t-elle doucement, mais je désirais vivement vous voir, vous ou votre mari.

— Eh bien, mademoiselle, que puis-je faire pour vous ? demanda l'hôtesse, avec une certaine bienveillance.

— Il est extrêmement important, continua Rose en levant vers son interlocutrice un regard suppliant, il est d'une importance que je ne saurais vous dire, non pour moi, mais pour d'autres, que je me rende à La Croix aussi promptement que possible, et je crains, si je n'ai pas un bon cheval, de ne pas y arriver à temps. Pouvez-vous me donner un bon cheval et une voiture ?... Je vous payerai ce que vous voudrez. Voilà pourquoi je désirais vous parler. Le fait est, ajouta-t-elle avec un tremblement si grand qu'elle fut obligée de s'appuyer contre une chaise, le fait est que je ne sais pas ce qui arrivera si je ne pars pas tout de suite.

— Je ferai ce que je pourrai pour vous, ma pauvre enfant, dit l'hôtesse avec un véritable accent de bonté. Allons, ne prenez pas la chose ainsi, — car ces paroles, auxquelles elle n'était plus accoutumée, firent venir les larmes aux yeux de Rose. — Voyez, est-ce que vous ne pourriez pas envoyer un messenger à La Croix ? Je vous trouverai quelqu'un d'intelligent qui suivra vos instructions à la lettre, et vous pourrez rester ici et vous reposer un peu.

— Oh ! non, non ; je vous remercie mille fois, il faut que j'aille moi-même, et tout de suite, s'il vous plaît. Je pense, ajouta Rose, en la voyant s'éloigner pour commander une voiture, je pense que je pourrai laisser ma malle ici, pour l'instant ?

— Certainement, certainement, si vous voulez, répondit l'hôtesse qui demanda quels chevaux étaient sortis, et parmi ceux qui restaient, lequel était le meilleur. Elle fit préparer elle-même un cabriolet couvert, en disant qu'elle ne voulait pas que la pauvre jeune fille fût exposée à la pluie, et veilla à ce qu'elle fût bien installée. Elle insista également pour qu'elle prit un verre de vin et un biscuit, pour lui donner du courage, et ne voulut pas entendre parler du paiement.

Il était dix heures et quart lorsqu'elle partit pour la petite ville de La Croix, d'où la séparait une distance d'environ cinq lieues. Pendant la première demi-heure, ils allèrent bon train, puis le cheval ralentit le pas, et il fallut faire une plus fréquente application du fouet. La voiture, avec cela, n'était pas des mieux suspendues, et elle avait à chaque instant des cahots qui menaçaient de la briser. Rose d'Avril, assise au fond du cabriolet, sa montre à la main, avançait fréquemment la tête pour demander au conducteur s'il ne pourrait pas aller plus vite ; celui-ci fouettait son cheval qui, après un moment de galop, reprenait le petit trot qui lui était habituel.

Rose finit par perdre tout espoir de rejoindre le capitaine Keradeuc. « Pourquoi ne me suis-je pas décidée à faire une

démarche auprès du magistrat ? murmura-t-elle, avec une sorte d'angoisse ; il sera assassiné, et ce sera ma faute. »

Elle se tortura ensuite le cerveau pour se rappeler les divers autres endroits où devait aller le capitaine, mais ce fut en vain. Le temps passa ainsi ; enfin le conducteur, appelant son attention, lui indiqua avec son fouet le village de La Croix, qui était devant eux.

— Où faut-il vous mener, mademoiselle ? demanda-t-il.

— A l'hôtel des Armes de France, s'il vous plaît, et vite, répondit la gouvernante.

Lorsqu'ils s'arrêtèrent à la porte de l'hôtel, Rose avait la bouche tellement desséchée, et la langue tellement attachée au palais, qu'il lui fut d'abord impossible d'articuler la question qu'elle avait hâte d'adresser au garçon qui vint lui ouvrir la portière de la voiture.

— Le capitaine Keradeuc est-il ici ? demanda-t-elle enfin.

— Oui, madame... je crois bien que oui, répondit le garçon. Je me suis absenté quelque temps ; mais si vous voulez entrer, je vais m'informer.

Il serait difficile d'exprimer le soulagement que la pauvre Rose éprouva, en apprenant que son espoir pouvait encore être réalisé. Ce fut d'un pas ferme qu'elle entra dans la salle, dont le garçon s'empressa de lui ouvrir la porte.

— Je désirerais voir le capitaine Keradeuc tout de suite, répéta-t-elle ; veuillez donc aller le prévenir immédiatement, s'il est là.

— Oui, madame, tout de suite, répondit le garçon en se hâtant de sortir.

En moins de deux minutes, qui parurent un siècle à Rose, il revint.

— Il est parti d'ici, madame, il y a plus de deux heures, dit-il. Je me suis absenté de l'hôtel, ajouta-t-il, comme en s'excusant. Je savais qu'il était venu, mais j'ignorais complètement qu'il fût parti.

Rose sentit un frisson d'angoisse et de désappointement lui courir par tous les membres.

— Mon Dieu, que vais-je faire ? murmura-t-elle, en portant la main à son front.

— Je suis bien fâché, madame, bien fâché, répéta le garçon en paraissant compatir au chagrin que la pauvre fille ne pouvait maîtriser.

— Oh ! voudriez-vous, pourriez-vous savoir, tout de suite, où est allé le capitaine Keradeuc ? demanda Rose, d'un ton suppliant.

— Certainement, madame, certainement.

Et le garçon courut aussitôt s'acquitter de cette seconde commission.

Mais Rose, dans son anxiété, le suivit dans la cuisine.

— Où est-il allé, en sortant d'ici ? demanda-t-elle, interrompant le garçon dans ses questions ; a-t-il pris une voiture ?

— Il a pris une voiture, madame. Oui, c'était un peu avant onze heures, mais le capitaine ne dit jamais où il va, ni quelle route il prend, lui répondit-on. Cependant, je vais demander au patron, si vous le désirez, madame.

— Allez ! dit Rose, avec un accent désespéré.

Elle retourna dans la salle, en chancelant, et comme si elle eût été ivre. Elle venait de se laisser tomber sur une chaise, quand elle entendit le pas de deux personnes qui descendaient l'escalier, et puis une voix qui lui causa comme un choc électrique. Elle bondit de son siège et se tint, les bras étendus, pour écouter encore. En un instant, deux hommes, l'un âgé, à cheveux gris, l'autre grand et jeune, passèrent, bras dessus bras dessous, près de la fenêtre, et descendirent dans la rue. Un cri aigu s'échappa des lèvres de Rose :

— Ferdinand ! Appelez-le ! cria-t-elle.

Et elle tomba privée de connaissance sur le plancher.

IX

Juste à sept heures et demie, le soir du neuf janvier, la voiture de Rennes s'arrêta devant l'hôtel de la Croix-d'Or; aussitôt Martin s'avança sur le seuil de la porte, suivi de la maîtresse de la maison qui tenait une lanterne à la main.

Le capitaine Keradeuc sauta à bas de la diligence.

— Ah! c'est vous, Martin? dit-il; tout va bien là-bas?

— Très-bien, Monsieur, très-bien, répondit le sommelier.

— Attention: tous mes effets sont-ils bien là? ajouta M. Keradeuc, en voyant que le conducteur se disposait à fouetter ses chevaux. Mon porte-manteau, ma petite boîte, mon pardessus, mon parapluie, oui, parfait!

— Quel horrible froid et quelle nuit désagréable! s'écria le capitaine.

— Oui, en effet, répondit Martin, en faisant claquer ses dents.

— Tiens, prends tout cela, dit le capitaine, en jetant son paletot sur le porte-manteau qui était posé à terre. Je vais me réchauffer un peu les pieds à votre feu, madame Gerbaud, ajouta-t-il en s'adressant à l'hôtesse, car il me serait impossible de faire un pas tant je suis engourdi.

— Vous êtes le bienvenu, capitaine, répondit la dame en souriant; et j'espère que vous me permettrez de vous offrir une goutte de quelque chose, un peu de vin chaud, ajouta-t-elle en baissant la voix: cela vous enlèvera vos frissons mieux que tout.

— Non, non, merci, madame Gerbaud, rien que trois minutes de votre feu pour mes pieds, et puis je vais partir pour la Châtaigneraie.

— Voulez-vous prendre, monsieur, par l'allée des Chênes ou par l'avenue? demanda alors Martin, qui était resté debout à la porte.

— Par le chemin le plus court, l'allée des Chênes, donc, répondit son maître. Pourquoi demandes-tu cela?

— Tout simplement parce que la femme de Georges, qui tient la grille, est malade, que je les crois tous touchés, et que les portes sont sans doute fermées.

— Oh! ça ne fait rien, nous prendrons par l'autre route.

Martin mit alors le porte-manteau sur son épaule, et puis, jetant les autres articles sur son autre bras, il s'éloigna tout doucement. « Ha! murmura-t-il tout bas, quel soin il a de cette petite boîte: il se serait bien chargé de me la confier, mais elle changera de propriétaire plutôt qu'il ne le pense. »

Le sommelier ouvrit alors une barrière, et suivit rapidement l'allée jusqu'à un endroit voisin du lac, où elle tourne brusquement pour passer à travers un bouquet de bois. Il posa le porte-manteau au pied d'un arbre, plaça dessus le paletot, puis mettant sa main derrière son oreille, il se pencha en avant pour écouter si quelqu'un approchait. Il regarda ensuite attentivement autour de lui, comme s'il eût mesuré de l'œil le terrain et l'espace.

— Un peu trop sombre, mais on ne peut rien y faire, murmura-t-il, en jetant un regard inquiet vers le ciel, où de gros nuages voilaient presque entièrement la clarté de la lune à son premier quartier.

Après avoir une seconde fois promené les yeux autour de lui, et paraissant assez satisfait de ses observations, il s'avança au milieu des arbres, et se cacha derrière le tronc du vieux chêne, où il aurait été difficile de le découvrir; — puis, tirant de sa poche son pistolet, il l'examina avec un infernal sourire, tout en murmurant: « Il fait un froid de loup; j'espère que cette vieille sorcière ne va pas le garder longtemps. »

Durant ce temps, le capitaine Keradeuc se tenait debout devant le feu de Mme Gerbaud, levant devant la flamme d'abord un pied et puis l'autre.

— Vous vous entendez au confortable, madame Gerbaud, dit-il en riant; pourquoi ne faites-vous pas partager votre bien-être à quelqu'un?

— Allons donc, capitaine, répliqua la veuve, vous plaisantez!

— Mais non; que diriez-vous de Martin, par exemple?

— Martin! répliqua-t-elle, avec un accent de dédain. Mais, capitaine, à propos de celui-là, je suis vraiment désolée de tous les ennuis qu'on a eus, hier, au château.

— Quels ennuis? demanda le capitaine vivement.

— Ah! c'est vrai, j'oubliais que vous ne savez, sans doute, pas encore; mais il ne peut y avoir de mal à parler, à présent, d'une chose qui est dans la bouche de tout le monde. La première nouvelle que j'ai eue de cette affaire m'a été donnée par le commissaire, qu'on a appelé à la Châtaigneraie, et Martin m'en parlait encore tout à l'heure, au moment où la voiture est arrivée. Mais je ne sais pas, je me délie de cet homme-là... et le commissaire n'avait pas non plus si mauvaise opinion d'elle...

Le capitaine Keradeuc écoutait avec étonnement ces fragments de phrases décousues et inintelligibles.

— Au nom du ciel, qu'est-ce que c'est?... Qu'est-ce qu'il y a? demanda-t-il impatientement. Je suis aussi ignorant de ce dont vous parlez qu'un homme qui serait dans la lune. Un commissaire à la Châtaigneraie... Quel malheur est donc survenu?

— Mon Dieu, capitaine, mais vous me déconcertez; vous parlez d'une façon si brève. C'est M^{lle} d'Avril qui a volé toute sorte de choses. Le commissaire de police est venu, et l'on a tout trouvé dans sa malle; ils l'ont renvoyée ce matin. Faites bien attention, ajouta la veuve, corrigeant ses paroles; je ne vous dis pas qu'elle ait rien volé, mais ceux qui la connaissent mieux que moi le prétendent, et une preuve est une preuve, comme Martin disait tout à l'heure; et voilà ce que c'est.

— M^{lle} d'Avril avait volé! répéta le capitaine lentement, et en ouvrant des yeux tout grands d'étonnement. Elle a volé comme moi! Et vous disiez qu'ils l'ont renvoyée de la Châtaigneraie, la pauvre enfant? Où est-elle allée, madame Gerbaud? demanda-t-il en frappant du pied.

— Seigneur Dieu, capitaine, comment pourrais-je vous le dire? Ils l'ont conduite à la ville, ce matin, voilà tout ce que je sais; mais, — ajouta la veuve, avec cet esprit de contradiction ordinaire à beaucoup de personnes, et quoique dans le fond du cœur elle crût Rose innocente, — Martin assure que tous les objets étaient dans un coin de sa malle: bagues, bijoux, et je ne sais quoi encore appartenant à Mme de Keradeuc; la chose est assez claire... du moins, c'est ce que dit Martin.

— Martin! répliqua le capitaine avec fureur.

M. Keradeuc ne jurait jamais, mais, dans cette circonstance, il se laissa emporter à des expressions que nous passerons sous silence.

— Mettre ma maison à sac, continuait-il, et renvoyer les gens pendant mon absence, et sans que j'en sache rien! Il y aurait de quoi rendre fou!

Il saisit sa valise, jeta son pardessus sur son dos, et sortit de la maison, sans même dire bonsoir à Mme Gerbaud.

— Si jamais on m'y prend! s'écria la veuve, en suivant des yeux le capitaine, qui disparut dans l'obscurité. Pourquoi aussi ai-je été assez sotte de parler de choses qui ne me regardent pas? Peste soit de Martin, de cette gouvernante et d'eux tous! On aurait dit, à son emportement de tout à l'heure, que c'est moi qui suis la coupable.

Elle poussa violemment la porte de son auberge, et alla faire passer sa colère sur sa servante.

Le capitaine de Keradeuc marcha d'un pas rapide sans s'inquiéter de la boue dans laquelle il enfonçait jusqu'aux chevilles. A chaque moment, il murmurait des anathèmes contre toute sa maison, sans même excepter sa femme; il grinçait des dents avec indignation, en songeant que c'était Mme Ricciardi qui

avait probablement poussé sa maîtresse à une pareille résolution.

« Il y avait là quelque complot infernal qu'on a mis à exécution dès que j'ai eu tourné le dos, se dit-il; mais avant demain, cette misérable aura quitté le château, aussi sûr que mon nom est de Keradenc. Pauvre enfant! Dieu sait ce qu'elle est devenue! »

Il poussa la barrière conduisant de la grande route dans ses domaines.

« Un instant, se dit-il encore, je ferais peut-être bien de faire le tour et d'aller voir ce commissaire de police, qui est plutôt un garde-champêtre, et savoir de lui toutes les particularités. Il ne demeure pas loin d'ici, et je me rappelle que Mme Gerbaud a dit qu'il ne la soupçonnait pas, ou quelque chose comme cela. Il est vrai que Martin m'a fait observer que la porte, de ce côté, pourrait bien être fermée. »

Il s'arrêta quelques secondes, irrésolu, la main sur la barrière entr'ouverte. Un vent froid passa en gémissant sur les eaux du lac, agita les branches nues des arbres, et fut pour lui comme un avertissement du danger qui le menaçait.

Le capitaine frissonna. « Quel son lugubre a le vent, ce soir! murmura-t-il. Oui, je veux voir cet homme; il ne me sera, d'ailleurs, pas difficile d'escalader la porte. »

Il laissa se refermer la barrière et rentra dans la grande route; car le garde-champêtre demeurait de l'autre côté, et non loin de la principale avenue du château.

Comme les plus grands événements dépendent souvent des moindres choses! Le capitaine se dirigea à travers la boue vers l'habitation du garde, et, pendant ce temps, l'assassin, à l'affût derrière son arbre, se demandait ce qui pouvait le retenir si longtemps.

(La fin au prochain numéro.)

LOUIS BAILLEUL.

LA SONNETTE DE M. BERLOQUIN

(NOUVELLE.)

I

Une des fêtes de l'Église attendue avec joie par les fidèles est assurément la nuit de la Noël. Dans la plupart des provinces, de gais divertissements succèdent au service religieux, — au sortir de la messe de minuit, — après un souper joyeux dans lequel le pore joue son rôle à travestissement, plutôt, il est vrai, pour le plaisir des autres que pour le sien propre. C'est alors qu'une appétissante odeur de carbonate emplit la maison et fait oublier par son fumet les fatigues de cette veille inusitée. Tout provoque l'appétit; le boudin pousse à boire, la boisson fait couler le boudin. Une gaieté particulière anime les assistants, qui ne se séparent qu'à regret, en se donnant rendez-vous pour de semblables victuailles au Noël suivant.

Mais il faut avoir assisté à la messe de minuit de Loches pour bien se rendre compte des braves compagnons de la Touraine quand ils sont à table, et de la bravoure excessive qu'ils apportent à attaquer les plats.

Dans les rues de Loches, à peine la messe dite, on n'entend qu'un cri de joie; les maisons, qui d'habitude sont plongées dans l'obscurité à partir de huit heures du soir, sont illuminées par les lueurs vacillantes des falots ou de doubles lanternes se balançant à chacune des extrémités d'un bâton que portent devant leurs maîtres une servante, un vieux domestique ou un petit laquais.

Ces lanternes, curieusement ouvragées, que les inventions modernes ont fait reléguer dans les cabinets d'antiquités à côté

des imposantes bassinoires du dix-septième siècle, furent appelées *falots*, en raison sans doute des jeux de lumière capricieux et fantastiques que produisait leur suspension. Elles piquaient de curieux reflets les anciens balcons de fer ouvragé, les barreaux ventrus qui protègent les fenêtres du rez-de-chaussée, les enseignes des marchands, les vieux et les respectables marceaux de portes. Tous ces détails, grâce aux falots, prenaient un air fantastique.

Il n'y avait guère que le cul-de-sac des Trois-Visages que les lanternes n'éclairaient pas. Ce cul-de-sac, déshérité des feux de la Noël, est composé de trois maisons dont deux sont inhabitées. La troisième appartient de temps immémorial à M. Berloquin, le seul habitant de Loches qui ne se réjouissait pas de la messe de minuit et passait anxieusement sa soirée, depuis six années, à attendre la catastrophe qui troublait sa tranquillité.

Combien elles étaient poignantes, les anxiétés de M. Berloquin! Depuis six ans, une main coupable n'avait pas craint de briser la sonnette de la maison, dans cette nuit solennelle qui, pour tous, était une nuit de félicité.

Six sonnettes avaient succombé pendant cette période. L'enfant Jésus n'avait pas été assez puissant pour conjurer le bris des sonnettes de M. Berloquin.

Il arrive souvent, dans les plus honnêtes provinces, que les sonnettes des fonctionnaires le plus haut placés, ne soient pas respectées. Certains tapageurs mettent leur gloire à clocher aux portes, à faire venir inutilement les domestiques, à réveiller d'honnêtes bourgeois couchés de bonne heure. De tels faits sont fréquents; mais six sonnettes arrachées à la même heure, à l'occasion d'une fête de l'Église, semblaient constituer, en même temps qu'un attentat à la propriété, une vengeance.

La première année, M. Berloquin s'était dit, avec une certaine apparence de raison :

— C'est un passe-temps de mauvais drôles.

Et il avait, en déplorant la fâcheuse liberté laissée aux enfants d'alors, ramassé le corps de sa sonnette, fracassé sur les pavés de la cour.

La seconde entreprise contre la sonnette fit réfléchir M. Berloquin et il trouva singulier que, jour pour jour, ce qu'il appelait une dégradation le forçât de coucher sur son cahier de comptes les frais causés par des mains criminelles.

En 1848, qui fut la troisième année où la sonnette, secouée avec une agitation brutale, alla rejoindre ses devancières, une certaine terreur s'empara du bourgeois : cet attentat à la propriété rentra dans la classe de ceux qu'une société atterrée attribuait à la révolution qui venait d'éclater. Un organe de la démocratie, l'*Indépendant de Loches*, venait d'être fondé; M. Berloquin crut prudent de jeter 9 fr., prix d'un trimestre d'abonnement, dans la gueule de ce farouche *Indépendant* dont les « Premier-Loches » faisaient frissonner les gens d'ordre.

La sonnette posée en l'an 1849 n'en fut pas plus respectée; le trimestre que le bourgeois avait donné en appât au cerbère de la démocratie ne changea rien à la destinée de la sonnette, et même le pied de biche qui attenait au cordon de fer de la sonnette fut enlevé, sans doute par un partageux.

Dès lors, M. Berloquin craignit autant pour sa sûreté personnelle que pour celle de sa propriété. Des barreaux de fer qui faisaient ventre dans la baie des fenêtres protégeaient les appartements donnant sur la rue. Ne trouvant pas cette défense suffisante contre les ennemis de la propriété, le rentier fit grillager par des mailles serrées toutes les fenêtres et donna à sa maison le caractère d'une prison, se disant que cette image du sort qui leur était réservé arrêterait peut-être les dévastateurs sur la pente criminelle où ils étaient lancés.

En 1850, lorsque la République montra que ses racines n'avaient pas profondément pénétré dans le sol de la nation, l'arbre de la liberté, secoué par un grand nombre de mains, fut ren-

versé, laissant sur le carreau des fruits verts et sans saveur : il en fut de même de la sonnette de M. Berloquin. Il était écrit que son carillon ne pouvait s'exercer sous aucun gouvernement, ni sous Louis-Philippe, ni sous le Président.

Quoique le seul, parmi ses concitoyens, qui fût victime de semblables tourmentes, M. Berloquin jugeait la société bien mal assise, qui permettait de semblables dévastations : toutefois il n'osait porter plainte, craignant d'augmenter la fureur d'ennemis tout-puissants.

L'Indépendant de Loches accusait un tirage de trois cents exemplaires, résultat considérable pour le pays. Il y avait donc dans la ville ou aux environs trois cents sectaires, complices des opinions d'un organe si subversif.

Jusqu'à là, M. Berloquin et sa servante avaient accompli leur devoir religieux et se rendaient à la messe de minuit. Ce qui n'empêchait pas, à peine le bourgeois était-il rentré, qu'un carillon frénétique annonçât que les fauteurs de désordres continuaient leur criminelle entreprise. En 1850, M. Berloquin renonça à aller saluer, à l'avenir, la naissance de l'enfant Jésus, et il chercha quelle vengeance éclatante il pourrait tirer de ses ennemis. Toute l'année fut employée à la calculer. Il était temps de mettre un terme aux entreprises des casseurs de sonnette.

Le quincailler de la Grand'Rue avait fait une question singulière à M. Berloquin.

— Que pouvez-vous faire d'autant de sonnettes ? lui demanda-t-il d'un ton narquois.

M. Berloquin jeta un regard inquisiteur sur l'homme. Serait-ce lui qui, afin de pousser à la vente, profitait de la solennité de Noël pour détruire nuitamment sa propre marchandise ? Mais ce soupçon s'effaça devant l'air candide du quincailler qui, au contraire, semblait prendre les intérêts de son client en s'étonnant d'une telle consommation de sonnettes.

L'année 1850 se passa en perplexités qui pouvaient se résumer par : « vengeance et sonnette », deux mots accolés à jamais dans l'esprit de M. Berloquin. Peu de nuits où il ne se réveillât en sursaut, croyant entendre de singuliers tintements : l'homme s'endormait, et dans un sommeil agité tintait un glas vengeur. Ce fut une existence troublée qui ne ressemblait en rien à celle que le bourgeois avait menée jusque-là.

II

M. Berloquin appartenait à la classe de ceux qu'on est convenu d'appeler les honnêtes gens. Son honnêteté consistait :

A. — A avoir hérité de ses parents un revenu assez considérable pour le dispenser d'exercer aucune profession.

B. — En vertu de cette honnêteté, M. Berloquin était incapable de faire du mal à son prochain ; mais il eût été étonné d'apprendre à lui faire du bien. Regardant comme fonctions indispensables de la vie d'accomplir ses quatre repas, de marcher, de dormir, M. Berloquin n'avait d'autre occupation que de toucher ses rentes.

C. — Il payait au comptant ce qu'il achetait et avait horreur des dettes ; toutefois, il n'aimait pas que le prix des denrées augmentât sur le marché. Quoiqu'il fût certain de la probité de sa gouvernante, c'était avec des gémissements qu'il épurait ses comptes et reportait sur un mémento la hausse des œufs et du beurre.

D. — Voulant vivre tranquille, sans ambition d'ailleurs, M. Berloquin n'avait jamais rêvé un siège au conseil municipal pour gérer les finances de la cité.

E. — Il donnait régulièrement, chaque année, un écu de trois francs à la municipalité de Loches pour les pauvres de la ville, à condition qu'aucun d'eux ne vint frapper à sa porte.

F. — M. Berloquin rendait le pain bénit à l'église chaque fois que son tour se présentait.

Sur ces pilotes s'appuyait l'honnêteté de M. Berloquin.

Le rentier de Loches n'avait d'autres parents qu'une sœur demeurant à Paris, mais dont le mari, après une vie tout entière consacrée aux inventions, s'était ruiné dans l'industrie. Cette sœur qui, chargée d'enfants, avait passé par des moments difficiles, M. Berloquin jugeait prudent de l'écartier de son souvenir, craignant qu'elle ne lui fit part de son dénûment. Elle avait eu sa part dans l'héritage paternel ; le partage de la succession avait été fait par devant notaire : la sœur de M. Berloquin n'avait rien à voir dans la fortune de son frère. Il vivait à Loches, elle habitait Paris. C'étaient deux étrangers l'un pour l'autre. M. Berloquin ne connaissait pas de liens de famille pour ce qui touchait à la bourse.

L'honnêteté doublée d'exactitude de M. Berloquin faisait qu'il n'accordait pas plus de huit jours de répit à ses fermiers en retard pour les paiements. Le matin du jour qui suivait cette huitaine, des papiers timbrés et des sommations partaient de l'étude de l'huissier pour s'abattre sur les campagnes environnantes. Ni grêle, ni gelée, ni maladies sur les bestiaux n'arrêtaient M. Berloquin. Il possédait du bien au soleil : le soleil devait, quand même, féconder son bien.

De ce côté, M. Berloquin, qui se vantait de n'avoir jamais fait de tort à quiconque, était inflexible.

Maitre de son temps, M. Berloquin se tenait à l'écart dans sa maison du cul-de-sac des Trois-Visages. Sa nourriture intellectuelle consistait à recueillir les bruits du jour, les propos du quartier ; après quoi, il rentrait se livrer à de longues réflexions sur les mariages, les enterrements, les baptêmes et le cours des grains. Rarement on vit un bourgeois de Loches réfléchir si judicieusement. Il eût même été facile à M. Berloquin de passer pour un homme de bon conseil, mais il se gardait bien de donner un avis quelconque dans les contestations entre voisins.

Certains gens s'étaient mis en tête de marier M. Berloquin : il était trop sage pour s'engager comme rameur dans la galère conjugale.

Le célibataire pensait qu'un homme a déjà sa lourde charge de s'occuper de lui seul, sans accepter celle d'un être léger, inconstant, dont la dot, quelque importante qu'elle soit, ne saurait faire oublier les tracassés de toute nature qu'engendre le mariage.

Long, sec et laid, tel était M. Berloquin à l'extérieur. La peau parcheminée de sa figure était encore plus douce que l'enveloppe de son cœur. Rien de riant ou d'attirant dans sa rencontre ; aussi les gens de Loches disaient-ils du célibataire : « Froid comme un glaçon ; » mais comme il était à la tête d'une fortune solidement assise, de celles qui, ayant pour base la terre, subissent de médiocres variations, les Tourangeaux témoignaient quelque considération à M. Berloquin.

M. Berloquin ne parlait jamais de ses affaires. Sur ce point, de même que sur beaucoup d'autres, il ne s'ouvrait à personne et semblait impénétrable : même avec son notaire attiré, il dissimulait le chiffre de son avoir et parlait sans cesse des atteintes que subit la propriété et de la difficulté de lui faire rendre, bon an, mal an, deux pour cent ; mais ce bourgeois qui, par prudence, s'était refusé de prendre femme, avait à son service une servante qui en valait deux pour la langue.

La Véronique s'était emparée de Berloquin et le conduisait avec des lisières comme un enfant. Si l'on excepte les relations du monde, les soirées au dehors, les toilettes qu'exige la meilleure des femmes en possession d'un mari, Véronique était l'être le plus tyrannique qui se pût voir. M. Berloquin, qui ne goûtait pas une joie de la famille, en subissait toutes les exigences ; quoique échappant au joug du mariage, il en supportait un lourd, pénible, et inavouable, dont il rougissait intérieurement. Depuis trente ans, le célibataire subissait Véronique, sans vouloir s'avouer la lourdeur de la chaîne que lui faisait porter celle qu'il pouvait appeler doublement sa femme de charge.

L'impénétrable bourgeois, toute la ville le possédait à fond, Véronique dévoilant par son bavardage le mutisme de son maître; vaniteuse, elle avait à cœur de faire savoir qu'elle tenait en bride M. Berloquin, si avide d'indépendance. Les boutiquiers de la maison, les paysannes du marché connaissaient à un centime près les revenus du bourgeois, l'emploi de ses journées. Les murs de la maison de M. Berloquin étaient épais, mais transparents comme du verre pour les gens de Loches. Ce n'était pas certainement une gazette bien intéressante que celle rapportée par Véronique; mais en province, qui ne devient curieux des faits et gestes de ses voisins? De tels détails prennent surtout une certaine importance quand l'homme croit son secret bien gardé; surtout, ce qui intéressa davantage le public, ce fut la divulgation des inquiétudes de M. Berloquin à propos de ses sonnettes.

Le célibataire appartient à la classe de ceux qui, ne s'intéressant à personne, modèlent l'humanité à leur image. Persuadé que peu de gens prenaient part à ses soucis, M. Berloquin renfermait ses sensations en lui-même et traversait les rues de Loches sans se douter que tous ses concitoyens, à sa vue, épiaient les traces de l'infériorité carillon qui agitait son cerveau. On sut dans la ville les précautions de M. Berloquin pour l'avenir, les mesures qu'il prenait pour la conservation de ses sonnettes. A la troisième année où se produisit l'attentat, suivant la qualification de M. Berloquin, Véronique attendait de minuit à deux heures du matin, à la fenêtre du premier étage, un seau d'eau à côté d'elle, pour le jeter à la tête des perturbateurs; mais le sommeil la surprit pendant sa garde, et cinq ou six minutes d'assoupissement ne s'étaient pas passées, qu'un effroyable carillon annonçait la victoire du coupable.

CHAMPFLEURY.

(La suite au prochain numéro.)

REVUE DES MAGASINS

Les nouveaux costumes de Mlle Marie BATAILLON sont autant de types de gracieuse originalité. Tout plaît en eux : l'étoffe, la coupe, les garnitures; tout cela constitue un ensemble qui charme et captive. — « Il ne faut pas être une femme ordinaire pour faire de semblables créations, » nous disait à ce propos une de nos amies avec laquelle nous visitâmes l'élégant entresol de la rue Thérèse, 5. — Certainement non, et Mlle Marie Bataillon, nous le savons, a toujours eu le talent de s'affranchir de la banalité.

Ses polonaises prennent la taille d'une façon exquise et donnent aux toilettes dont elles font partie ce caractère dégagé, svelte et élégant, qui est le propre de nos modes actuelles. Mlle Marie Bataillon possède aussi un tact parfait, exceptionnel, pour habiller chacune de ses clientes selon son âge. Elle ne tombe pas dans le défaut de la plupart des couturières modernes, lequel consiste à habiller les mamans comme leurs filles.

Nous avons vu chez Mlle Bataillon des robes de velours tramé, mélangées de cachemire brodé et festonné, qui sont des merveilles de simplicité élégante et sévère. Une toilette comme celle-là doit rajeunir nécessairement. A côté, se présentaient de ravissantes robes « baby » drapées d'une façon toute candide, comme il convient pour toute jeune fille. Puis nous avons admiré de jolies toilettes de jeunes femmes, d'un caractère plus mutin et telles que la beauté unie à la richesse peut les désirer.

— De par M. DE PLUMENT, le fameux problème de rendre svelte une femme un peu forte est résolu. Ce prodige s'accomplit, grâce au corset *Jeanne d'Arc*. Ce nouveau modèle vient à bout de la nature la plus épaisse, qu'elle réduit et efface, pour ainsi dire, jusqu'au point désirable. Le corps ainsi moulé, — sans aucune gêne, ajoutons-le, peut sans crainte, affronter l'extra-collant des corsages cuirasses et robes modernes. Voilà un progrès auquel applaudiront un grand nombre de femmes. Le corset *Jeanne d'Arc* possède toutes les qualités du corset *Sultane*, étant établi dans les mêmes conditions, et sa propriété particulière lui vient de son bord inférieur : celui-ci est entouré d'une large bande de caoutchouc, très-ingénieusement disposée, qui comprime et soutient le corps. Nous étonnerons certainement nos lectrices en leur apprenant que le corset *Jeanne d'Arc* ne coûte que 35 francs.

A la riche nomenclature de jupons et tournures de la maison de Plument, que nous avons donnée dernièrement, il convient d'ajouter le jupon *Marie-Antoinette*. Ce grand jupon-tournure est exclusivement conditionné

en vue des robes à traîne; il se fait sur 115 à 120 cent. de longueur derrière; les ressorts sont dissimulés sous des volants garnis de valenciennes. Le tablier, ouvert au milieu, est encadré de mêmes dentelles. Un intérieur lacé en augmente ou diminue à volonté le volume, comme pour les autres jupons. Son prix est fixé à 35 francs.

Rappelons également à nos lectrices que le jupon *Royal*, à 30 francs, existe toujours, avec certaines modifications exigées par la mode. Son grand succès lui vient surtout de ce qu'il rejette en arrière la traîne la plus lourde. Le jupon *Henri IV*, à 15 et 18 francs, n'a pas non plus été mis de côté, et toutes les femmes qui l'ont eu le veulent encore.

Pour toutes les demandes ou renseignements divers, écrire à M. de Plument (rue Vivienne 33.) par lettre affranchie.

SPÉCIALITÉS

Nous demandions dernièrement à une femme réputée pour son élégance le secret de l'éclatante fraîcheur de son teint en dépit de la fatigue et de la marche des années. — Le *Lait antéphélique* de CANDÈS, nous répondit-elle. — Elle nous expliqua alors comment, depuis vingt-cinq ans, elle se sert de cette eau virgineale comme d'une eau de toilette ordinaire, la mélangeant dans de petites proportions avec l'eau naturelle et se servant de ce mélange le matin en lotions répétées.

L'exemple de cette dame, le bon résultat qu'elle obtient avec le *Lait antéphélique* de Candès augmentent encore notre foi en cet excellent produit, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de le recommander tout particulièrement à nos lectrices qui nous en sauront gré certainement. Mais, de peur des contrefaçons souvent bien dangereuses, nous insisterons sur ce point, que le principal dépôt du *Lait antéphélique* est chez l'inventeur même, M. CANDÈS, à qui l'on peut s'adresser directement (boulevard Saint-Denis, 26).

Cette lotion supérieure blanchit suffisamment le teint pour qu'on n'ait aucun besoin de poudres ou de veloutines, et c'est là une qualité que beaucoup de personnes apprécient justement.

Qu'on nous permette encore cette indication : il est nécessaire d'agiter le flacon avant de s'en servir; la composition et la vertu de ce produit resteraient sans cela au fond et la lotion n'aurait aucun effet.

M. D'A.

AVIS RELATIF AUX PATRONS COUPÉS

Les demandes de patrons coupés — et de patrons montés — deviennent si considérables, que nous ne pouvons plus garantir l'envoi des patrons coupés dans les 48 heures. Nous ferons pourtant, dans l'intérêt de nos abonnées, tous nos efforts pour qu'il y ait le moins de délais possible entre la demande et l'expédition. Mais nous devons prévenir le public : 1° qu'il ne sera donné suite à aucune demande non accompagnée du paiement (voir les tarifs); 2° que toute lettre demandant des renseignements devra non seulement être affranchie, mais contenir le timbre-poste nécessaire pour l'affranchissement de notre réponse.

Ad. G. et Fils.

En raison de ses relations suivies avec les meilleures maisons de Paris, l'Administration du *Moniteur de la Mode* se trouve à même, on le comprend sans peine, d'effectuer, dans les conditions les plus avantageuses, les achats confiés à ses soins; elle offre, en outre, sous tous les rapports, par sa situation et son expérience, des garanties précieuses et exceptionnelles. — En conséquence, nous pensons être agréables à nos Abonnées en les prévenant que l'Administration du Journal se charge de tout achat dépassant le chiffre de cent francs et concernant les objets quelconques qui se rattachent à la toilette ou à la parure : tissus de toute sorte, costumes, confections, châles, dentelles, lingerie, chaussure, ganterie, bijoux etc. — Ecrire directement à M. ABEL GOUBAUD, 92, rue Richelieu, Paris.

ROUVENAT (✱) & CH. LOURDEL, JOUILLIERS.
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD et Fils, propriétaires-gérants.